SERMON
DU
Sieur De *LUZANCY*,

Licentié en Théologie.

Prononcé dans l'Eglise de la Savoye, *le Unzieme de* Juillet, *jour de son* ***ABJURATION.***

1675.

Hippolite Du Chastelet de Luzancy.



A LONDRES,
Se vendent chez *Moyse Pitt*, à l'Enseigne de l'Ange dans le Cémetiére de S. *Paul.* 1675.

A

MONSEIGNEUR

Monseigneur Illustrissime & Reverendissime

HENRY COMPTON,

Evesque d'*Oxford*, Doyen de la Chapelle Royalle de Sa MAJESTE.

MONSEIGNEUR,

UNE personne de la premiere qualité, & a qui je ne peux rien refuser m'ayant obligé de rendre public le Discours que j'ay prononcé le jour de mon Abjuration; J'ay cru qu'il estoit de mon devoir de l'addresser a un Evesque, comme a un de ceux qui sont les juges naturels

de ces ſortes de choſes, et que Dieu a mis dans ſon Egliſe a la place des Apoſtres, pour empeſcher qu'on ne s'ecarte de ſes regles & de ſon Eſprit.

Il n'a pas eſté difficile, MONSEIGNEUR, *de vous choiſir entre beaucoup de Prelats pleins de zele & de ſcience que Dieu a donnez a l'*Angleterre. *Il a reüni en vous toutes les qualitez d'un excellent Eveſque; Et V. G. n'eſt pas moins recommandable par la pureté de ſes mœurs, que par l'etendue de ſes lumieres.*

Je ne parle point, MONSEIGNEUR, *de la grandeur de voſtre naiſſance; Elle eſt connue de tout le monde, & c'eſt la moindre des graces que Dieu vous ait faittes. La Gloire d'un*

Pere mort au service d'un Roy de qui les Sujets ne peuvent se souvenir sans admiration & sans douleur ; & le merite d'un Frere fort elevé dans le monde ne sont pas les choses qui vous touchent le plus. Vous estes beaucoup plus sensible aux interests de l'Eglise, & vous faites pour elle ce qu'ils ont fait pour l'etat. Vous edifiez le Temple pour lequel ils ont combattu ; & vous ne vous distinguez pas moins par les vertus qui font les Saints qu'ils se sont distinguez par celles qui font les Heros.

C'est, MONSEIGNEUR, *la justice que vous rend la voix des peuples ; & l'on n'admire pas moins la modestie que vous gardez dans une dignité aussi eminente que l'Episcopat, & cette conduitte uniforme & irrepre-*

hensible

bensible que l'Apostre demande des Evesques, & qui paroist dans vos moindres actions.

C'est le sentiment du plus éclairé de tous les Monarques ; & sa Majesté vous ayant fait Doyen de sa Chapelle Royalle, & vous attachant ainsi aupres de sa personne a bien temoigné l'estime qu'elle a pour vous. Elle a voulu que la Cour que vous aviez desja instruitte par de sçavantes predications le fust encore par vos exemples, & que l'elevation qui decouvre si souvent les defauts des autres, ne servist qu'a donner plus de jour a vos grandes qualitez.

C'est pour ce mesme sujet, MONSEIGNEUR, *que je prens la liberté de vous presenter ce discours ; & j'ose esperer que vous le receurez*

avec la mesme bonté que vous m'avez fait paroistre, & qui m'engage d'estre toute ma vie avec un profond respect

MONSEIGNEUR,

De V. G.

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-obligé Serviteur

De Luzancy.

Les Motifs de la Conversion à la Religion Reformée du Sieur Francois de la Motte, *Cy-devant Predicateur de l'Ordre des* Carmes; *prononcez, en partie, par luy-même dans l'Eglise de la* Savoye *le jour de son Abjuration.* *A* Londres *se vendent chez* Moyse Pitt, *à l'Enseigne de l'Ange dans le Cémetiére de S.* Paul. 1675. Pr. 1. *s.*



S. JEHAN 8. 32.

Et connoitrez la verité, et la verité vous affranchira.

JE monte dans cette chaire, M. F. pour y faire la plus grande et la plus glorieuse action de ma vie. Je viens y rendre un hommage public a la verité; Et luy consacrer pour jamais la vûe et la liberté qu'elle m'a donneé.

Lorsque les hommes ont esté vaincus par d'autres hommes, et que la force des discours, ou la puissance des armes les â contraints de ceder, ils n'avoüent leur deffaitte qu'avec peine; Ils diminuent le plus qu'ils peuvent la gloire de leurs ennemis. Mais lorsque la verité les â surmontez, ils veulent que tout le monde l'apprenne; Et loin de regarder leur deffaitte comme un malheur, ils croient extremement malheureux ceux qu'elle n'a pas soumis. Ainsi

l'Apostre ne rougit point de son aveuglement ny de ses chaisnes. Il veut que tout le monde sache qu'il a persecuté l'Eglise; Et comme si son propre aveu ne suffisoit pas, le saint Esprit a conservé dans les actes des Apostres les ecailles qui luy estoient tombées de yeux; affin que celuy qui se glorifie se glorifie au Seigneur, et que l'image de la foiblesse de l'homme, serve a elever la gloire, et la puissance de Dieu.

Act. 9. 18.

1 Cor. 1. 31.

Je dis donc hautement que je suis né dans l'Eglise Romaine; que j'ay etudié sa doctrine; que j'ay esté prevenu de ses sentimens; que j'ay eu du zele pour les traditions de mes peres: Mais je dis a mesme tems, et je monte dans cette chaire affin de le dire, que la voix qui a frappé les oreilles de cet Apostre, a frappé les miennes; que la mesme grace a touché mon ame; qu'a l'exemple de l'aveugle ecclairé, dont parle si avantageusement l'Evangile, J. C. a couvert mes yeux de la boüe salutaire de sa parole; que je suis venu; que je les ay lavez; et que j'ay maintenant l'usage de la vüe.

Gal. 1. 14.

Joan. 9. 11.

Je vous avoüe, M. F. que je sens un extreme plaisir a faire cette declaration publique: Car outre que je vous dois un temoignage de ma foy, je sçais la disposition de vos ames. Vous avez sur la terre les sentimens des Anges dans le ciel. Vous ne vous rejouissez pas moins de la conversion des pecheurs, que de la perseverance des justes; Et vous rendez graces au Pere des misericordes, et au Dieu de toute consolation, lorsquil

Luc. 15. 17.

2 Cor. 1, 9.

lorsquil augmente les fruits de vostre justice.

Cest pour accroistre cette joye sainte dont vous estes remplis, que je pretens vous exposer dans ce discours les raisons de mon changement. Elles sont enferméez dans ces deux paroles, *Vous connoitrez la verité.*

Jay cherché cette verité avec le plus d'application que jay pû. Jay demandé a Dieu qu'il ouvrist les yeux de mon cœur; Car c'est par les yeux du cœur qu'il faut voir les veritez du salut; Et les yeux de l'esprit ne sont pas capables de nous conduire jusqu'au point de clarté qui nous est necessaire.

Il faut etablir comme un principe indubitable que la verité est dans la Religion Chrestienne, et qu'elle n'est point ailleurs. La Nature, dit St. Augustin, a crié je vous affranchis; mais elle ne lá pas fait. La Loy a crié je vous affranchis; mais elle ne pouvoit que promettre la libertè sans la donner. La Philosophie mesme et le Paganisme ont crié je vous affranchis; mais ce grand bienfait estoit reservé a la grace et a la predication de l'Evangile. Or la Religion Chrestienne est diviseé dans l'occident en deux societez contraires; *La Romaine*, et *La Protestante*. Toutes deux disent je vous affranchis: Toutes deux conviennent dans les principes generaux: Toutes deux sont repandües dans de grands Royaumes: Toutes deux ont de grands deffenseurs. Mais toutes deux different dans des points particuliers. Toutes deux s'excluent du Royaume

August. in Joan. tract. 13.

 du

du ciel. L'une est accusée d'avoir ajouté, l'autre d'avoir retranché. Cependant apres une recherche exacte et desintereſſée, on eſt obligé d'avoüer, qu'en vain l'Egliſe Romaine crie, je vous affranchis, puis qu'elle n'a pas la verité par laquelle nous ſommes affranchis.

Cette propoſition paroiſt ſurprenante; qu'une Egliſe qui ne parle que de verité ne la connoiſſe pas; qu'une aſſemblée de Pontifes, de Docteurs, de gens elevez dans le monde, qu'une ſocieté ſoutenue par tous les moiens dont la ſageſſe humaine eſt capable, ait ſi peu de veritables lumieres, et loin d'eſtre delivrée ſoit captive de mille erreurs; malgré l'inclination prodigieuſe qu'ont tous les hommes pour la verité; malgré la recherche qu'en font naturellement tous les Chreſtiens; dans une occaſion auſſi eſſentielle, et auſſi importante que celle du ſalut; apres tant de conférences, de diſputes, et d'ecrits.

Mais cette ſurpriſe ceſſera lorſque nous conſidererons que l'Egliſe Romaine a toujours apporté deux obſtacles invincibles a la verité.

L'un de la chercher ou elle ne ſe trouve pas, et de ne pas la rechercher ou elle ſe trouve.

L'autre de meſler des opinions etrangeres aux veritez qu'ella n'a pas pu ignorer. Je feray voir ces deux choſes dans les deux parties de ce diſcours.

J'obtiendray d'autant plus aiſement vos attentions, que je parleray ſans chaleur contre l'Egliſe que j'ay abandonnée. Je ne vous feray

point

point une peinture odieuse de ses desordres. Les mœurs des particuliers n'ont aucun rapport a la foy. La verité veut estre soutenue par des raisons plutost que par des injures. St. Paul ordonne qu'on evite toute contention; Et il seroit contre son esprit, qui est celuy de la Religion que j'embrasse de ne pas observer icy toutes les regles de la modestie et de la charité Chrestienne.

PREMIERE PARTIE.

Commençons donc M. F. par montrer la premiere de ces choses, c'estadire que l'Eglise Romaine n'a point connu la verité, parce qu'elle ne là pas cherchée ou lon la trouve, mais qu'elle a cru la puiser oú l'on ne la trouve pas.

L'Ecriture sainte est la source unique des veritez necessaires au salut. Elle les enferme toutes dans son sein et c'est ce tresor dont l'homme de bien tire les choses nouvelles et les anciennes. Elle est la reigle et le fondement de nôtre salut. C'est là reünion et lassemblage de toutes les paroles de Dieu, qui apres nous avoir autrefois parlé par les Patriaches et les Prophetes, nous a enfin parlé dans la plenitude des têms par son propre fils qu'il a etabli l'heritier de tous ses biens par lequel il a fait les siecles.

Mais quelque grand, quelque inalterable que soit en luy mesme ce tesmoignage du Seigneur: Il n'á pas paru tel a l'Eglise Romaine; elle a cherché d'autres asseurances, et dautres fondemens.

mens de son salut que la parole de Dieu, et comme si cette divine parole avoit besoin du tesmoignage des hommes elle a joint l'authorité de la tradition a celle de l'Ecriture.

Pour colorer cette preference que la seule raison naturelle rend odieuse, il a fallu donner a l'une le poids que l'autre a par elle mesme et dire que la tradition, n'est pas moins la parole de Dieu que l'Ecriture, avec cette difference que la derniere est escrite, et la premiere confiée a la memoire des pasteurs de l'Eglise qui l'ont de siecle en siecle transmise a leur successeurs.

Il s'agit donc d'examiner les raisons qu'a eües l'Eglise Romaine; et cette question est de si grande Importance qu'il seroit aisé de convenir des autres, si elle etoit bien èclaircie. Les principales sont celles cy. La premiere que l'Ecriture sainte n'a nulle Authorité d'elle mesme et qu'elle a besoin d'une autre Authorité qui la determine. La seconde qu'elle est obscure d'elle mesme, et qu'elle a besoin d'une Lumiere qui la decouvre. La troisiême que quand mesme elle auroit toute l'Authorité, et toute le clarté necessaire, elle ne suffit pas d'elle même, et qu'elle a besoin de quelqu' autre voix qui nous dise cequelle ne nous dît pas.

Voyons donc si l'Ecriture sainte a assez d'authorité pour etre receüe; assez de clarté pour etre comprise. Assez d'etendüe pour exclure tous ces moyens etrangers.

Quand je parle, mes freres, de l'Authorité de

de l'Ecriture sainte, j'entends un certain Caractêre de majesté, de sainteté, de verité, et de grandeur dont elle est revestüe qui faisant qu'on y remarque des choses lesquelles ne se trouvent dans aucun autre liure que celuy de la vie et du salut, là fait en mesme temps recevoir comme certaine, sans qu'il soit besoin d'un autre tesmoignage.

Ses Autheurs ont eté des Prophetes et des Apostres egalement inspirez de Dieu. Leur vie n'a rien eu qui pût les faire soupçonner de corruption et de mensonge. Elle a esté conforme a la sainteté des choses qu'ils ont ecrites. Ils ont vû de leurs yeux, ils ont touché de leurs mains, ils ont oüy de leurs oreilles ce qu'ils nous ont appris de la parole de la vie; ils n'ont etez ny considerables par leurs naissance, ny distinguez par leurs employs. Dieu n'a choisy ny les nobles, ny les prudents du siecle, mais il a choisi les choses foibles afin des confondre les fortes; et loin d'employer, dit St. Augustin, les Orateurs et les Consuls, ils s'est seruy de gens miserables, afin que sa parole se receust par elle mesme, et non par la puissance et l'eloquence des hommes. Ces Autheurs sacrez n'ont esté attirez n'y par l'interest, n'y par l'amour de la gloire. Ils ont esté affligez, ils ont esté lapidez, ils ont estê sciez. Comme le monde n'en estoit pas digne ils ont renoncé a son êclat. Leurs plus cruels enemys ont rendu tesmoignage dans tous les temps aux choses qu'ils ont annoncéez.

Ces

Ces choſes ſont ou des myſtêres profonds, incomprehenſibles, a tous les efforts de la ſageſſe humaine; oú des miracles êtonnans qui ne confondent pas moins que les myſtêres; oú des hiſtoires remplies d'une ſuite d'incidents prodigieux, ou des veritez preſſantes qui renverſent la vie, la conduitte, les occupations et les paſſions des hommes.

Leur maniere d'êcrire rêpond admirablement au ſujet qu'ils traitent. Jamais les hommes n'ont parlé de la ſorte. Il y'a dans leurs diſcours une douceur, et une majeſté inimitable. Et pour me ſervir de l'expreſſion de l'Apoſtre leur parole eſt une parole vivante et efficace, plus aigüe, et plus trenchante qu'une êpée a deux trenchans.

Mais ce Caractêre de verité aura pour nous une certitude entiere, ſi nous joignons a tant de circonſtances exterieures, l'aſſeurance interieure du ſaint-Eſprit.

Cette aſſeurance interieure eſt abſolument neceſſaire ſoit a cauſe des tenebres que le peché a repandües dans nôtre eſprit, ſoit a cauſe de la foibleſſe de nôtre nature, qui d'elle meſme ne peut rien.

J. C. nous a montré cette neceſſité par ces paroles, ou il joint a ſon authorité celle de l'ancien Teſtament. *Nul ne peut venir a moy, ſi le pere qui m'a envoyé ne le tire. Il eſt eſcrit dans les Prophetes, ils ſeront tous enſeignez de Dieu: Quiconque á oüy du Pere, et á appris vient à moy.*

Perſonne,

Personne, dit l'Apostre, *ne peut dire que Jesus est Seigneur, si ce n'est par le saint Esprit. Dieu nous a revelé ces choses par son Esprit*, dit il, dans un autre endroit. *Car l'esprit sonde toutes choses, mesme les choses profondes de Dieu. Or l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de Dieu, et ne les peut entendre d'autant qu'elles se dicernent spirituellement; mais le spirituel dicerne toutes choses.* Il faudroit transcrire les Epistres de St. Paul, si l'on vouloit rapporter les passages qui montrent cette verité. L'on peut tirer de ceux cy plusieurs consequences importentes. 1 Cor 12. 1 Cor. 2.

1^ment. Que tous ceux qui voyent, voyent par l'Esprit de Dieu.

2^ment. Que sans luy l'Ecriture est couverte d'une nuée, que nulle authorité des hommes ne sçauroit dissiper.

3^ment. Que cet esprit n'est pas un esprit particulier qui soit dans l'homme par l'homme mesme, mais un esprit universel repandu dans chaque fidele, que Dieu donne a qui il luy plaist, quand il luy plaist, comme il luy plaist, et que nos prorprés forces ne sçauroient jamais atteindre. C'est cequi faisoit dire au Prophete, Seigneur, decouvre mes yeux afin que je regarde aux merveilles de ta Loy.

La maniere d'agir de cet esprit est invisible. Nous sommes certains qu'il agit; *Car tous ceux qui sont les enfans de Dieu, sont poussez par l'esprit de Dieu; et celuy qui n'a pas son esprit n'est point a luy.* Mais nous ne voions pas la maniere dont Rom. 9. Rom. 6.

il agit ; il ne parle pas par des sons articulez par des syllabes arrangées qui nous disent, cela est vray, ou cela est faux. Mais il entre dans le fond de nostre cœur, il penetre nos pensées, et nous persuade ce qu'il nous propose, quelque opposé qu'il paroisse non seulement a nos propres lumieres, mais a celles de tout le monde ensemble.

Aussi Jesus Christ, a une voix qu'il appelle par excellence sa voix, et que ses seules brebis entendent ; *Mes brebis*, dit il, *entendent ma voix*.
Joan. 10. La mesme onction vous enseigne toutes choses,
1. Joan. 2. dit S. Jehan. Lors que cette voix parle, toutes les voix humaines se taisent, l'homme se soumet a Dieu qui l'instruit par luy mesme, ses pensées s'evanoüissent, comme les lumieres de la nuict disparoissent devant celles du jour.

Si donc les Caracteres exterieurs de cette divine parolle, si l'asseurance interieure du saint Esprit, fait l'authorité, et la certitude de l'Ecriture sainte, pourquoy admettre une Tradition qui ne peut que la luy oster ? Car cette tradition n'est autre chose qu'un commun consentement d'hommes, qui assurent qu'ils sont les depositaires d'une parolle de Dieu qui n'est pas ecrite. Or nulle assurance humaine ne peut estre l'objet de nostre foy. La foy des Chrestiens doit estre apuyée sur un tesmoignage eternel et infaillible. Nous ne reçevons les choses que Dieu nous a revelées que par cequ'il a ces qualitez, qu'il est le mesme dans tous les

temps ;

temps ; qu'il ne peut ny tromper, ny estre trompé ; et qu'il repand sur sa parolle les mesmes raions de lumieres dont il est environné, par lesquels nous connoissons qu'elle est de luy. Le temoignage des hommes n'a nulle de ces choses. Il est sujet au changement, et a l'erreur : Il porte par tout le caractere de la foiblesse, et du mensonge qui luy est naturel, et la foy ne sauroit estre infaillible sur un fondement si peu asseuré.

Nostre foy est-elle d'une autre nature, que celle que les Apostres ont preché, qui n'a pas pû estre apuiée sur la tradition puisque la tradition n'estoit pas encore, et dirat-on qu'un homme n'a pas la foy qui l'aura reçeûe par la seule lecture de l'Evangile, sans avoir oui parler de l'authorité, et du temoignage de l'Eglise ?

Quel Pontife, quel Concile, quelle Assemblée de Peres a des marques aussi divines de son authorité que l'Ecriture ? Sont ils aussi recommendables par la sainteté de leur doctrine, par la sublimité de leur stile, par la grandeur de leurs miracles ; par la vie de leurs Apostres, par les souffrances de leurs Martyrs, par l'accomplissement de leurs Prophetes, par le propre temoignage de leurs ennemis ?

Et il ne sert de rien de dire qu'a la verité l'Ecriture est certaine en elle mesme, mais qu'a nostre egard elle n'a point d'authorité si l'Eglise ne nous asseure quelle est Ecriture. Et ne nous la propose comme l'objet de nostre foy. C'est adire quelle est certaine quant a sa doctrine, mais

qu'il n'eſt pas certain dans quel liure cette doctrine eſt enfermée, et qu'il faut que l'Egliſe nous aſſure quels ſont ces liures afinque nous puiſſions les recevoir.

Car M. F. rien n'eſt plus connu que l'Ecriture, rien n'eſt plus inconnu que l'Egliſe; tout le monde convient de la veritable Ecriture, perſonne ne convient de la veritable Egliſe. Les Armeniens, les Ethiopiens, les Romains et les Proteſtans s'accordent preſque ſur tous les liures Canoniques. Ils les reçoivent avec la meſme veneration. Mais aucun ne s'accorde ſur l'Egliſe; et il ny en a point qui ne pretendent auſſi bien la compoſer que la Romaine.

Les Apoſtres n'ont ils pas fait plus de fonds ſur le temoignage de l'Ecriture que ſur le leur propre? S. Pierre apres avoir aſſuré les nouveaux fidelles qu'il avoit oui luy meſme le Pere Eternel declarer que Jeſus Chriſt eſtoit ſon fils, ne les renuoïe t'-il pas a la parolle des Prophetes, qu'il leur dit eſtre plus aſſurée que tout lequ'il leur pouroit dire? Jeſus Chriſt ne ce paroiſt t'il pas leur avoir inſpiré cette conduite par ſon exemple? et Jean Batiſte ayant rendu temoignage de luy, ne leur dit-il pas nettement qu'il a un temoignage plus grand que celuy de Jean Batiſte; ſes miracles, la parolle de ſon Pere, et la voix des Ecritures? Enfin ne raporte t'on pas toujours les parolles des Conciles et des Peres a la regle de l'Ecriture? Les deciſions de ces Conciles, les ſentimens de ces Peres ſont

2. Pet. 1.

Joan. 5.

ſont ils plus ſacréz, plus inviolables plus Divins que ceux de S. Paul? et cependant les fideles de Bœrée ſont loüez dans les Actes pour avoir examiné ſi les predications de cet Apoſtre eſtoient conformes a l'Ecriture. *Act. 19.*

Mais comment l'Ecriture auroit-elle ſon authorité de l'Egliſe, ſi l'Egliſe elle meſme tire toute la ſienne de l'Ecriture. C'eſt par elle qu'on connoit qu'elle eſt la veritable Egliſe. C'eſt par elle que les Peres ont voulu ramener les Heretiques dans ſon ſein. C'eſt par elle que S. Auguſtin demande que les Donatiſtes luy montrent qu'ils ſont la veritable Egliſe; et cette conduite eſtoit d'autant plus juſte, que pres de trois cent ans ſe ſont ecoulez, ſans que l'Egliſe pûſt donner le moindre Canon des liures de l'Ecriture. Le Concile de Laodicée a marqué le premier quels ils eſtoient; le Concile premier et troiſieſme de Carthage, les Papes, Innocent, et Gelaſe ont fait la meſme choſe, ſe contentant par la de montrer leur nombre, ſans leur donner aucune authorité. *Aug. ad Par.* *Conc. Laod. cat. de Scr.* *Conc. Car. 1. c. a. 3. c. 19.* *Decr. 1. ſect. 3.*

Mais ſi l'Ecriture a ſon authorité d'elle meſme, elle a d'elle meſme ſa clarté. Les temoignages du Seigneur ſont purs et il font que les yeux voient, dit le Prophete. C'eſt a dire ils reſpandent dans les ames, les clartez dont ils ſont pleins, et comme la lumiere du Soleil remplit les yeux du corps lorſqu'on les ouvre; ainſi cette lumiere celeſte remplit les yeux du cœur, lorſque la grace du Saint Eſprit les a ouverts. *Pſal. 19.*

C'eſt

1 Pet. c. 1. C'est la pensée de S. Pierre, qui compare la parolle des Prophetes a un flambeau qui luit dans un lieu obscur, jusqu'a ceque le jour paroisse, et que l'Etoille du matin naisse dans nos cœurs. Rom. 15. C'est celle de S. Paul, qui commande aux fideles de lire ses Epistres avec beaucoup de soin; et qui leur enseigne que toutes les choses qui sont ecrites, sont ecrites pour nostre instruction. Deut. 30. C'est celle de Moyse, qui nous montre que la Loy du Seigneur n'est pas dans le ciel pour nous oster lieu de dire, qui de nous y peut monter; ni audela de la mer, pour nous oster lieu de dire, qui de nous passera la mer; mais que sa parolle est proche de nous, qu'elle est dans nostre cœur, et devant nos yeux. Enfin Deut. 30. c'est celle de Dieu mesme, qui commande que sa Loy soit lüe non seulement aux Rois et aux sages, mais au simple peuple, aux femmes mesmes, et aux enfans, comme estant intelligible a tout le monde, et degagée des obscuritez que l'on s'imagine qui s'y rencontrent.

Ce n'est pas qu'on pretende par la s'opposer a la predication de l'Evangile, qui est le moien le plus ordinaire de convertir, et d'eclairer les ames. J. C. a estably des Pasteurs dans l'Eglise, pour nourrir les peuples d'une parole saine et Tit. 2. 8. irreprehensible. Il faut les ecouter avec un profond respect, et leur rendre tout l'honneur dont ils sont dignes. C'est mesme une temerité de s'opposer au consentement universel de ses Pasteurs, et c'est ce qui a tiré de la bouche de

S. Au-

S. Augustin cette grande parolle dont on s'abuse si souvent dans les controverses. Je ne croirois pas a l'Evangile, sans l'authorité de l'Eglise Catholique. *Aug. advers. Manich.*

On ne pretend pas aussi nier qu'il ny ait des choses dans l'Ecriture qui ne s'entendent pas aisément : S. Pierre l'assure de quelques endroits des Epistres de S. Paul. Ces sortes de difficultez ont donné lieu a toutes les Heresies, et c'est a lors que J. C. qui a edifié les uns, à servi aux autres de pierre de ruine, et de scandale. *2 Petr. 3.* *1 Pet. 2. 8.*

Mais l'on soutient que ces lieux difficiles n'ont rien d'essentiel au salut, que Dieu selon l'excellente pensée de S. Augustin les y a laissez pour abaisser nostre orgueil, pour exciter nos desirs, pour nous faire crier vers luy afin qu'il nous ouvre les Ecritures, et que lors qu'ils appartiennent au salut, ils sont expliquez par d'autres passages si clairs, et si persuasifs qu'on ne peut pas douter de leur intelligence. Ouy M. F. la Parolle de Dieu a un certain eclat qui en est inseparable, ainsi cette divine parole avoit rendu David plus sçavant que les anciens, plus prudent que ses ennemis. Ainsi dans les actes un païen crut par l'etonnement, ou comme porte une autre version, par l'admiration qu'il eut de la doctrine du Seigneur. Ainsi vous connoitrez par vostre propre experience, si vous la lisez avec crainte, et avec frayeur, qu'elle est plus pure et plus eclatante que l'or et les pieres precieuses. *Aug. de civit. cap. 3. l. 12.* *Aug. de doct. Christ. cap. 6.* *Psal. 119.* *Act. 13.* *Psal.*

Il

Il ne reste donc plus pour renverser la tradition que de montrer qu'elle est inutile, et que l'Ecriture enferme ou dans les termes formels, ou par des consequences claires, facilles, indubitables tout cequi est necessaire aut salut. C'est
2 Tim. 3. ce que nous enseigne le grand Apostre en ces termes toute l'Ecriture est divinement inspirée, et profitable a endoctriner, a convaincre, a corriger, et instruire selon justice, afinque l'homme de Dieu soit accomply, et parfaitement instruit a toute bonne œeuvre. Si l'homme de Dieu est parfaitement instruit a toute bonne œuvre, s'il est convaincu lorsqu'il doute, s'il est corrigé lorsqu'il manque, s'il est instruit lorsqu'il ignore, s'il n'est aucun des devoirs de la vie Chrestienne auquel il ne soit formé, et formé parfaitement, on ne sçauroit douter de l'etendue et de la plenitude de l'Ecriture; car comment peut il estre convaincu par l'Ecriture, si elle n'est pas capable de guerir tous ses doutes; comment peut il estre corrigé, si elle n'est pas capable de luy montrer tous ses deffauts; comment peut il estre instruit, si elle n'a pas toutes les lumieres necessaires; comment peut il estre formé parfaitement a toute bonne œuvre, s'il luy manque quelque chose a elle mesme?

C'est pour arreter cet orgueil de l'homme, et le borner a sa regle unique que le mesme A-
1 Cor. 4. postre luy deffend expressement de rien presumer outre cequi est ecrit: d'ou l'on peut conclure, ou que tout ce qui nous est necessaire est ecrit;

ecrit; ou que l'Apostre a voulu engager le salut des hommes en leur deffendant de chercher ce qui leur estoit necessaire. Tous les fideles doivent avoir horreur d'une consequence si pernicieuse.

Il seroit aisé de montrer la mesme chose par d'autres passages qui ne sont pas moins precis. Mais le temps ne permet pas d'en faire une discussion exacte. Il suffit, M. F. pour ne rien laisser contre cette tradition de dire qu'elle ne peut point avoir de force, par cequ'elle ne peut pas faire un principe fixe et arreté qui soit le mesme dans tous les siecles, et auquel on se puisse raporter comme a un Juge immuable.

Si cette parolle de Dieu non ecrite a esté inviolable, si ce consentement des Peres a esté entier, c'est particulierement dans les premiers tems, ou la memoire des Apostres estoit si recente; ou le sang des Martyrs commençoit a couler si abondamment pour la deffense de la verite; ou l'on apprenoit moins a disputer qu'a souffrir. Cependant la tradition n'a jamais paru plus contraire a elle mesme.

Papias, Evesque de Hierapole, homme des tems Apostoliques, a ecrit cinq liures des parolles non ecrites du Seigneur; Eusebe soutient, qu'ils sont pleins de fables et de mensonges. *Eusεb. lib. 3. cap. ult.*

L'Eglise d'Occident se divise d'avec celle d'Orient sur la celebration de la pasque. La premiere pretend, qu'elle se devoit celebrer en *Euseb. lib. 5. cap. 23.*

Socr. lib. 5. cap. 22.

un tems suivant la tradition de S. Pierre et de S. Paul : La seconde pretend qu'elle se doit celebrer en un autre, suivant celle de S. Jean et de S. Philippe.

Tert. lib. de corona mil. Basil. lib. de Sp. Sanct. Aug. Ep. 86. ad Casul.

Tertulien, S. Basile, et plusieurs autres soutiennent, que les Apostres ont determiné des tems ausquels on devoit ou jeuner, ou ne pas jeuner. S. Augustin soutient qu'ils n'en ont determiné aucun; et il juge ces sortes de disputes sur les traditions des Apostres propres a engendrer de nouvelles questions, et a ne les resoudre jamais.

Cypr. serm. de laps. Innoc. epist. ad concil. Mil. Gelas. in ep. ad epist. in Picen. Augustin. li. 1. de p. mort. cap. 29. & li. 1. contra Jul. cap. 2.

La coutume de donner l'Eucharistie aux enfans a passé dans l'Eglise comme une chose necessaire a leur salut, appuiée par la tradition de plusieurs siecles, receüe incontestablement de tout le monde. S. Cyprien, Innocent premier, Gelase, S. Augustin nous en assurent, cependant cette coutume a esté abrogée dans la suite des tems, et condamnée par le Concile de Trente.

Mais pour donner plus de jour, et plus de force a cette pensée, il faut sçavoir que les Peres n'ont jamais crû ce qu'on veut que nous croyons d'eux-mesmes. Ils se sont regardez comme des autheurs particuliers, qui a la verité ont eû de grandes lumieres, mais qui ont pû errer, et qui ont erré effectivement. Ainsi S. Ambroise, S. Augustin, S. Justin, Tertulien, Clement, Theodoret, Origene ont crû que les Saints ne joüiroient point de la veüe de Dieu avant la resur-

resurrection des morts. Ainsi plusieurs Anciens n'ont admis aucune creature naturelle : ainsi l'on trouve plusieurs passages de S. Athanase, de S. Chrisostome, d'Origene, de S. Hierome, qui deffendent tout jurement quel qu'il soit : ainsi au raport du mesme S. Hierome, dans son liure des hommes illustres, Severe, Irenée, Apollinaire, &c. ont crû que J. C. reviendroit un jour dans sa chair, regner pendant quelque tems sur la terre avec les Saints : Ainsi S. Epiphane s'est opposé a S. Chrisostome, S. Hierome a S. Augustin, Policrate a Victor, S. Cyprien a Estienne ; pour ne pas alleguer mille exemples de cette nature.

Aug. epist. 12. & seq.
Pall. de vita Christi.
Eus. l 5. hist. Eccl. cap. 2.
Cypr. epist.

Les Papes et les Conciles auront peut estre plus de force, et la tradition qui s'egare par tout ailleurs aura chez eux des lumieres plus assurées. Car si le Pape est infaillible, si son cœur est un temple que le saint Esprit n'abandonne jamais ; s'il parle avec la force et l'authorité de Dieu, quoiqu'on ait veu souvent en luy les passions et les miseres des hommes, il n'y a plus lieu de contester ; de mesme si Dieu regne au milieu d'un Concile, et qu'il prononce ses Oracles par la bouche des Evesques qui le composent, il faut se rendre à ses decisions et a ses dogmes ; mais ni l'un ni l'autre est infaillible.

Je ne diray pas quant au Concile que pour le prouver il faudroit avoir des assurances qu'on ne sçauroit nous donner, et de l'intention des

legiſlateurs, et de la maniere Canonique dont ils ſont aſſemblez. Je ne parleray ni des intrigues, ny des delicateſſes de la cour Romaine. Je ne diray pas que nous ne trouvons preſque rien d'entier des premiers ſiecles de l'Egliſe, que la miſere des tems, l'ignorance des hommes, les inondations des Barbares, l'ambition des Papes y ont preſque tout alteré. Je ne diray pas que rien n'eſt plus difficile a diſcerner que les vrais Conciles, que l'Aſſemblée de Rimini, et le ſecond Concile d'Epheſe, ne pretendent pas eſtre moins œcumeniques, que le premier d'Epheſe, et le premier de Nicée; que les Grecs ne pretendent pas moins canoniſer leurs Conciles que les Romains.

Je diray ſeulement que le Pape et le Concile ſont egalement ennemis de leurs infaillibilité. Le Pape pretend qu'on ne doit point recevoir un Concile, s'il n'eſt convoqué et confirmé par ſon authorité, quoy qu'on en trouve pluſieurs, meſmes d'univerſels, ou il n'a jamais eu de part.

Au contraire, le Concile pretend pouvoir depoſer le Pape, luy faire rendre raiſon de ſa conduitte, comme pluſieurs Papes ont fait; les condamner meſmes apres leur mort, et de couvrir les erreurs qu'ils avoient eües pendant leur vie; ainſi le Concile de Conſtantinople declare Honorius Monothelite; ainſi Boniface, Xiſte, Marcel, *&c.* ſe purgent dans des Conciles des accuſations dont on les chargeoit. Mais ſans

Conc. Conſt. D. gen. Act. 34. & ſeq.

aller

aller plus avant, ainsi le Concile de Constance declare le Pape soumis au Concile. Il est vray que cette decision ne dura que jusqu'a celuy de Latran, sous Leon dixiesme qui declara le Concile soumis au Pape.

Il est evident que le Pape, ou le Concile se trompe, et qu'il se trompe non seulement dans un point principal de la tradition, mais dans le point essentiel de la tradition. On ne doit plus s'en rapporter au Concile puis qu'il se contredit si visiblement, et si formellement; on ne doit pas aussi s'en rapporter au Pape, puisque le Concile se fait Juge de son authorité, et de sa doctrine, ou veut on donc, M. F. que nous cherchions cette parolle qui n'est pas ecrite? Ce seroit icy lieu de s'etendre sur la pretendüe infaillibilité des Papes, sur la maniere dont leur authorité s'est acrûe; sur le regne qu'ils ont voulu exercer sur les ames, quoiqu'il ne soit dû qua' celuy qui se l'est acquis par sa mort et par son sang. Il faudroit rapporter le different des deux premiers Apostres, celuy de Policrate avec Victor, celuy de Cyprien avec Estienne. Il faudroit rapporter les chutes de Tiberius, d'Honorius, de Felix. Il faudroit voir les intrusions violentes, ces fausses revelations, cet esprit de guerre et de sang qui a paru dans les Alexandres et les Jules. Il faudroit entendre les autheurs de l'Eglise Romaine, les plus recommendables par leur sainteté, et par leur doctrine; enfin sans remonter aux premiers tems: Il faudroit ecouter un

un Pape qui estant consulté sur un different essentiel de la doctrine de S. Augustin, se debarassa de ses consulteurs en leur disant d'une maniere plus infaillible, que celle par la quelle il pretend l'estre, M. F. je ne suis pas Theologien.

Innocent dix dans sa reponse aux Docteurs pretendus Iansenistes rapporté par

Le moyen de l'estre, lorsqu'on quitte la source de la Theologie veritable, qui ne se trouve que dans l'Ecriture, ou plutost le moyen de ne pas s'exposer aux erreurs que je m'en vay vous exposer dans ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Elles sont en si grand nombre, et de tant de sortes que l'Eglise a sujet de s'ecrier avec David: Seigneur pourquoy ceux qui me persecutent sont ils si fort multipliez. Car, M. F. l'Eglise n'est pas moins persecutée par les erreurs que par ses ennemis, et comme elle n'a rien de plus precieux que la verité, elle n'a rien dont elle apprehende plus d'estre depouillée.

Aug. in Isa.

Mais pour donner quelque ordre a des choses qui n'en ont point, l'on peut dire en general quelles ont toutes J. C. pour objet, et que de cette premiere erreur qui a profané sa parole. En y substituant peu a peu des traditions humaines, sont sorties toutes celles qui ont profané son corps. Car si l'Eglise Romaine a combattu sa mort par le sacrifice de la Messe, elle a combattu sa presence dans le ciel par le sacrement de l'Autel:

Elle

Elle a combattu la satisfaction immense par la quelle ce Sauveur adorable a effacé nos pechez, par la doctrine du Purgatoire et des Indulgences: Elle a combattu sa Divine et salutaire qualité de Mediateur, par l'Invocation des Saints: Elle a combattu l'adoration d'esprit, et de verité qu'Il est venu establir, par le culte des Images, par cent pratiques exterieures d'une pieté mal reglée, par des Ceremonies superstitieuses, qui n'ont rien de la premiere ferveur, et de la premiere discipline des fideles. Voila, M. F. quelles sont les consequences de cette tradition, et les ecueils, on l'on tombe lorsqu'on se separe de l'Ecriture; disons un mot de chacun deux plutost pour vous faire connoistre que nous n'avons pas passé sans les voir, que pour en sonder la profondeur.

Ils ont bien fait d'appeller l'Eucharistie un Mystere incomprehensible. Il faut pour le soutenir renoncer aux sens et a la raison naturelle; s'ecarter de l'Ecriture; et se jetter dans des contradictions visibles.

Je sçay bien M. F. que l'Eglise Romaine ne veut point qu'on consulte les sens, et qu'elle ne demande qu'une foy aveugle. Mais pourquoy le temoignage de nos sens aura t'il lieu dans tous les autres mysteres, et n'en aura point dans celuy cy: Dieu a rendu sensibles toutes les figures de l'ancien Testament, la Manne, le Tabernacle, le Serpent d'airain, &c. estoient des choses qui se voyoient, et qui se touchoient. Les sens ne Deut. 8. 3.

se

Exod. 10. 11, 12. se sont point trompez dans les changemens de la verge de Moyse en serpent, des eaux du nil
Num. 27. 8. en du sang, et des autres prodiges de ce conducteur du peuple de Dieu. J. C. a soumis la
Psal. 105. 29. chair dont il s'est revestu, les Sacremens qu'il
Num. 27. a instituez, les paroles qu'il a dites, les actions qu'il a faites au temoignage des sens. Il a voulu que les mains d'un incredule, que les
Act. 1. yeux des Disciples fussent temoins de sa resur-
Mat. 28. rection, et de son ascension glorieuse: ses Apostres ont commencé leur predication par l'authorité des sens. Nous vous annonçons, disent ils, ce que nos yeux ont uû, ce que nos mains
1 Joan. 1. ont touché de la parole de vie. Et dans ce nouveau mystere on pretend qu'on voie, qu'on touche, qu'on goute; mais que les yenx, les mains, le gout, soient trompez, et qu'on ne voie, qu'on ne goute, qu'on ne touche rien moins que cequ'on croit, voir, toucher, et gouter. L'injustice est egale, qui ôte a la raison cequ'elle, ôte aux sens en deffendant l'exercisse de la raison dans l'Eucharistie. Elle ne veut pas qu'elle y voie des impossibilitez, et des contradictions. On luy impose silence lorsqu'on blesse ses principes les plus incontestables. A la verité, la raison ne doit pas s'egaler a la foy; car outre qu'elle est d'un ordre inferieur, le peché y a porté ses tenebres, et la mise dans un estat deplorable: Mais pour estre obscurcie, elle n'est pas eteinte. La lumiere naturelle, que nous avons par la raison n'est pas moins de Dieu, que la sur-

surnaturelle que nous avons par la foy. Jesus Christ nous eleve a des connoissances sublimes, mais il ne detruit pas l'ordre, et les divers rapports qu'il a mis dans la nature des choses; et lors mesme qu'il nous propose ces choses que nous ne connoissons point, il fait voir la liaison qu'elles ont avec celles que nous connoissons. Ainsi nous voyons les dons invisibles de Dieu par les creatures visibles, ainsi S. Paul appuie par des raisons naturelles la predication qu'il fait aux Atheniens, et les Peres a son exemple se servent d'une maniere de raisonner de l'ordre naturel des choses les plus divines. Mais que doit on dire d'un mystere qui detruit tout ces principes? qui met un mesme corps en mille endroits differents; qui le fait exister a la maniere des esprits; qui produit des effets d'une cause qui n'est plus; qui suspend, et qui soutient des accidens hors de leur sujet; qui partage un corps, sans le diviser; qui le detruit, sans le corrompre; et l'expose a toutes les profanations, et indignitez imaginables, sans interesser son repos ni sa gloire.

Rom. 1. 21.

Act. 17.

On pretend envain que l'Ecriture, qui est la supreme raison des Chrestiens suspende la nostre. Si l'on entend ce que Jesus Christ dit de son corps dans le sens litteral, il y faut aussi entendre tout cequ'il dit de soy mesme, et s'exposer par la a des absurdités infinies. Il faut croire qu'il est un Lion, qu'il est une pierre, qu'il est une porte; Et sortant de la maniere sublime,

 dont

dont il s'est servi pour nous faire connoistre par des Metaphores divines les differens effets de ses misericordes sur nous, entrer dans une lettre cruelle qui ne peut que nous oster la vie.

Le Sacrifice de la Messe estant une suite de la Transubstantiation soufre les mesmes difficultez. Nous sommes santifiez par l'oblation de Jesus Christ un seule fois faite, dit l'Apostre; celuy cy ayant offert un seul Sacrifice pour les pechez, est assis pour toujours a la droite de Dieu: Pourquoy donc cette ombre de Sacrifice reiterée: pourquoy cette Victime qu'on immole sans verser son sang, et qui se consume sans mourir: Tu t'es offert une fois Seigneur lorsque tu as expiré sur une croix infame, tu t'offre encore tous les jours; mais d'une maniere plus reelle et plus veritable: C'est a dire que la verité de cette premiere oblation subsiste encore, que la voix avec laquelle tu as crié pour nous se fait encore entendre, et ne se taira qu'au jour de son regne, et de sa gloire.

Heb. 10.

Cette satisfaction de Jesus Christ, si ample et si abondante me donne lieu de vous parler des Indulgences.

Il faut avoir toute l'indulgence imaginable, pour ces Indulgences pour ne pas peindre leurs autheurs et leurs promulgateurs de toutes les couleurs qu'ils meritent. Mais la majesté et sainteté de la Chaire, dans laquelle je presche me permet seulement de dire que jamais doctrine n'a parû plus insoutenable, la pluspart de Theologiens

Romains

Romains ne la comprennent pas. Ceux qui ont trouvé le moyen d'en vivre, et d'en nourrir leur cupidité en disent des choses surprenantes. Ils donnent au Pape des thresors inepuisables; ils font son regne, un regne de tous les siecles. Une ame plongée, dans tous les desordres, peut acheter la liberte de pecher impunément jusqu'a la mort. Mais laissant la ces Docteurs corrompus que Dieu a abandonnez a un sens reprouvé, et a des passions d'ignominie, voyons ce que les plus reglez, en disent; leur Doctrine a plus d'apparence, mais elle n'a pas plus de force.

Les Indulgences selon eux ne sont autre chose qu'une relaxation de la penitence, imposée aux pecheurs, par les Canons de l'Eglise, a la consideration des Martyrs, et qui ne s'accorde selon les Papes qu'a ceux qui sont veritablement convertis; et selon S. Cyprien, et les Peres qu'a ceux qui demandent, qu'a ceux qui prient, qu'a ceux qui sont actuellement dans le travail de la penitence. Sur ce principe qui est unique, par lequel ont peut donner quelque couleur aux Indulgences, que deviendra cette authorité que le Pape s'est attribuée de les accorder seul? les moindres Pasteurs de l'Eglise n'auront ils pas le mesme pouvoir? que deviendront ces thresors inepuisables, qui se repandent sur les vivans et sur le morts.

Mais pour le renverser il suffiroit de dire que les Peres n'ont entendu par cette indulgence, qu'un

qu'un accourcissement du tems que les pecheurs estoient separez de l'Eglise, ou l'abondance de leurs larmes, et le changement de leur vie les faisoit rentrer; a quoy sert cette indulgence, s'ils sont parfaittement convertis, s'ils prient, s'ils demandent, s'ils travaillent. Lorsque J. C. les a changez par l'impression de sa grace, et que leur cœur qui estoit depierre est devenu un cœur de chair ne sont ils pas pardonnez? S'ils ne sont pas pardonnez, ils ne sont pas convertis; car Dieu ne regarde dans sa colere que ceux qu'ils n'a pas changez, et lorsqu'il les a changez, il ne leur impute point ces premiers crimes; il devient pour eux un Dieu de misericorde et de bonté, qui ne regarde que l'etat present ou il les a mis. Mais on leur accorde cette indulgence, dit l'Eglise Romaine, s'ils prient, s'ils demandent, s'ils travaillent; ou cette indulgence les exempte de prier, de demander, de travailler, ou elle ne les en exempte pas. Si elle ne les en exempte pas, pourquoy l'appelle t'on Indulgence? Et si elle les en exempte, que deviendra le commandement du Seigneur, de prier sans cesse? que deviendra le precepte de l'Apostre, de ne rien faire que pour la gloire de celuy qui nous fait tout faire.

Thess. 5. 10.
1 *Cor.* 10.

Sortons des Indulgences pour entrer dans les espaces imaginaires, je veux dire dans le Purgatoire: C'est le lieu qui fait le plus paroistre l'eloquence de l'Eglise Romaine. On y depeint des ames dans des etangs de soulfre et de feu, dans une amertume trés amere. On en fait une

une peinture egalement terrible et pitoiable; et pour faire subsister les vivans par les secours qu'on donne aux morts, on invente mille manieres de soulager ces ames languissantes.

Mais sans perdre le tems à les rapporter, sur quel passage de l'Ecriture, sur quel principe mesme de la tradition est appuiée cette doctrine: quel fondement raisonable trouve t'on pour le soutenir. O vous qui vous meslez de juger les hommes, lors mesme que Dieu les a jugez, et qui portez vos pensées dans la profondeur des siennes, dittes nous ou vous trouvez tant de maux et tant de remedes: Le passage le plus fort est celuy du douzieme chapitre de S. Mathieu, ou J. C. parle des pechez qui ne se remettent, ny dans ce monde, ny dans l'autre. D'ou l'on conclut qu'il y a donc des pechez qui se remettent dans l'autre monde, et que ne se remettant pas dans le ciel puisque rien de souïlle ny entre; ny dans l'enfer puis que tout ce qui s'y punit, s'y punit eternellement, il faut qu'il y ait un troisieme lieu, et par consequent un Purgatoire. Mais outre que cette consequence n'a rien de naturel, aucun des Peres ne la expliqué de la sorte. Ils conviennent tous que Jesus Christ a voulu nous faire connoistre l'enormité de certains pechez que nulles peines, ny de ce monde, ny de l'autre ne sçauroient y assez punir.

Ne voyons nous pas en cent endroits de l'Ecriture, que Jesus Christ nous a donné une redemption parfaite, qu'il a effacé nos pechez;

qu'il

qu'il les a lavez dans son sang ? Si cette redemption est parfaitte, s'il ne reste plus rien a payer des debtes que nous avons contractées, pourquoy s'imagine t'on une nouvelle expiation, une nouvelle redemption, un nouveau lieu ou l'on punit des crimes qui ne sont plus, ou qui doivent estre toujours.

Mais ce n'est pas assez a l'Eglise Romaine de demeurer sur la terre, et d'y detruire nos sacrifices ; de descendre dans les enfers, et nous y former de nouvelles soufrances. Il faut encore qu'elle monte au ciel pour nous y faire rencontrer de nouveaux intercesseurs. Elle veut que nous entendions des morts qui se plaignent, et que nous nous adressions a des Saints, qui ne nous entendent pas.

L'Invocation des Anges et des Saints n'est pas moins injurieuse a Dieu, qu'elle est impossible en elle mesme. Je sçais bien, M. F. qu'il faut honorer les Saints, admirer ces grands hommes qui estant dans la chair, comme parle
2 Cor. 10. 3. l'Apostre, n'ont point combattu selon la chair. Il faut apprendre leur vie affin de l'imiter, et s'il m'est permis de mesler un trait profane, dans une matiere si sainte, comme la gloire de Miltiades empeschoit Themistocles de dormir, il faut que l'image de leurs grandes actions nous tire du sommeil, et de la paresse ou nous sommes plongez. Mais il y a bien de la difference entre les imiter et les invoquer, l'Ecriture, qui nous parle de l'un, nous interdit l'autre, en

ne

ne nous en parlant point, ſon ſilence eſt ſur cette matiere une preuve invincible. On ne ſçauroit fournir un ſeul paſſage qui authoriſe cete pratique. Au contraire, elle montre par tout, qu'il n'y a qu'un ſeul mediateur, qu'un ſeul avocat, qu'un ſeul redempteur; qu'il connoiſt nos miſeres par luy meſme, qu'il les guerit par luy meſme; que les Saints ſont par ſa grace tout ce qu'ils ſont; q'uils ſavent, comme parle excellemment S. Auguſtin, que lorſque Dieu couronne leurs merites, il ne couronne que ſes graces, et que loin de ſoufrir les vœux qu'on leur offre, et l'encens qu'on leur preſente, ils diroient avec cet Ange qu'on vouloit adorer; ſouvient toy que je ſuis t'on compagnon de ſervice, et que c'eſt a Dieu qu'il faut rendre ces adorations. Heb. 8. 1 Cor. 15. Apoc. 22.

Il eſt vray que je me trompe, lorſque je dis que l'Ecriture ne parle point de l'Invocation des Saints; Elle en parle, et elle en parle treſ expreſſement: Que perſonne ne vous ſeduiſe, dit l'Apoſtre, en vous propoſant la religion des Anges; l'Apoſtre uſe du terme de ſeduire. Et en effet eſt il une ſeduction pareille a celle de faire entrer des creatures dans le partage de l'authorité de Dieu? De leur donner ſon immenſité, en faiſant qu'ils entendent ceux qui les prient de tous les endroits de la terre; ſa penetration des cœurs et des reins, qu'il s'eſt reſervée par tant de tiltres, en faiſant qu'ils connoiſſent meſme les penſées, et les deſirs de ceux Col. 2. 18. Pſal. 7. 11.

qui

qui les invoquent, de leur offrir des sacrifices, de leur elever des autels, de chanter des hymnes a leur louange.

Les premiers fideles ont esté si eloignez de ce faux culte, qu'on n'en voit nulles traces dans les trois premiers siecles de l'Eglise. Cependant ces siecles ont eu les Tertulliens, les Cypriens, les Clements, les Arnobes, les Origenes. Tous ces grands hommes ont eu horreur de cette conduitte, et des Heretiques s'estant elevez qui invoquoient les Anges, comme leurs intercesseurs envers Dieu, le Concile de Laodicée les condanna par un canon expres; que diroit, ce Concile s'il voyoit jusqu'ou va l'Eglise Romaine? s'il entendoit dans ses Prieres leur parler comme a J. C. mesme; leur demander d'estre delivrée de ses maux, d'estre conduitte dans la voye du ciel, d'effacer ses pechez, de l'eclairer, de la deffendre?

Theodor. Conc. Laod.

Hym. de l'Eg. R.

Mais l'Eglise Romaine a passé d'une idolatrie fine a une idolatrie grossiere. C'est a dire de l'invocation des Saints, au culte de leurs Images, et de leurs Reliques. Elle a adoré des statues, elle les a mises sur ses autels, elle leur a offert des encens et des lumieres. Cela ne s'appelle ny exageration, ny declamation. Nous croions sans aucun doute, dit le second Concile de Nicée, qui est le septieme general, que les images de J.C. la B.V. des Anges, et des Saints doivent estre adorées; que celuy la soit anatheme qui doute qu'il les faille adorer.

In Epist. Synd. Ec. con. ad

Que

Que celuy qui n'adore point l'image de Jesus Christ, dit le Concile de Constantinople, qui est le huitieme general, ne voye point son visage dans son second avenement. Nous adorons par la mesme raison les images de sa mere, des Anges, et des Saints. Le Concile de Trente dit la mesme chose. Thomas d'Aquin, et les plus savans Scholastiques veulent qu'on adore la Croix du culte de latrie, c'est adire d'un culte souverain. Bellarmin, Suarez, et les autres veulent que les images soient dignes par elles mesme de quelque veneration : L'excés des idolatres n'a jamais esté si avant ; ils n'ont jamais adoré des statues dans des statues, comme prouve fortement Celse chez Origene. Ils n'ont jamais reconnu dans leurs Dieux une puissance entiere, uniforme, subsistante ; mais seulement partagée du souverain des Dieux.

Act. 5.

Conc. Tr. s. 23.

Bellarm. lib. de Eccl triumph. cap. 21.

Suar. in 3. th. 3. q. sect. 4.

Il est superflu de montrer combien l'Ecriture condanne cette conduitte. Dieu la deffend expressement dans le Decalogue, et l'on ne peut pas dire que c'est seulement une deffense legale, sans traitter de la mesme sorte celle par laquelle il deffend l'idolatrie ? Les reproches que Dieu fait a Jeroboam pour s'estre taillé des images, sont terribles. Ezechias brise le serpent d'airain, quoy qu'il eust esté l'unique esperance du peuple de Dieu. Enfin, peut on parler plus fortement que l'Apostre lors qu'il reproche aux idolatres d'avoir changé la gloire d'un Dieu incorruptible dans l'image d'un homme corruptible.

Exod. 20.

2 Reg. cap. 20.

 Voila,

Voila, M. F. les principales erreurs de l'Eglise Romaine, qui sortent toutes du principe que j'ay étably de s'estre séparé de l'Ecriture, pour s'attacher a des traditions humaines. J'y renonce pour jamais, et je me jette dans vos bras pour vous apprendre par mes paroles, et plus encore par ma conduitte, que ce rénoncement est véritable.

Je dois vous rendre ce témoignage, M. F. que l'Eglise d'Angleterre a des choses capables d'attirer tous ceux qui auront un peu de goust pour l'ancienne discipline de l'Eglise, et pour sa véritable doctrine.

1 Pet. 1. Ne doit on pas admirer ce gouvernement des Evesques qui sont la forme de leurs troupeaux; qui ne dominent point dans la maison de Dieu, qui soutiennent par leurs exemples cequ'ils en-
1 Cor. 9. seignent par leurs paroles; qui se font tout a tous pour gagner tout le monde a J. C.

Ne doit on pas estre frappé du zele, de la vigilance, de la science de ces Pasteurs, qui instruisent infatigablement leurs brebis, qui les nourissent de la sainte parole de J. C. dans la maniére que les Apostres l'ont enseignée? et quoy que je sache qu'en disant cecy je fais violence a la modestie de ceux qui gouvernement l'Eglise ou je parle, je me sens obligé de reconnoistre, que Dieu luy en a donné qui sont puissans en œuvres et en paroles, d'ont le zele est soutenu par une profonde érudition, et l'érudition animée par un grand zele, et qui laissent a douter, comme disoit S. Basile de S. Gregoire, ce qui

paroit

paroist le plus en eux, ou la sainteté de leurs mœurs, ou la pureté de leur doctrine.

Que l'Eglise Romaine compare son culte et ses cérémonies avec les vostres. Vous en avez banni le Judaïsme; vous avez renoncé a cet exterieur de faste et de pompe, qui enchante les yeux au mesme tems qu'il seche le cœur; vous vous estes bornez aux deux plus grandes choses que J. C. ait laissées au monde, la Priére, et sa parole; vous formez ensemble la premiere; vous unissez vos cœurs, et vos voix dans le chant sacré des Pseaumes. On vous distribue la seconde d'une maniere aisée, solide, et capable n'on seulement de vous nourrir, mais encore de vous deffendre.

Ne vous etonnez donc pas, si je ne suis plus ce que vous estiez, et si je suis a present ce que vous estes. Car vous voulez bien que je vous le dise, autrefois vous estiez ténebres, mais maintenant vous estes lumiére au Seigneur; autrefois vous estiez retenus dans les liens de l'Eglise Romaine, et que maintenant vous chantez le lien a esté rompu, et nous avons esté delivrez; autrefois vous gémissiez sous le poids des traditions humaines, et maintenant vous vous nourristetz des seules veritez divines. Ephes. 5.

Mais a mesme tems, M. F. que vous vous rejouïrez de la grace que Dieu me fait, il faut vous confondre de celle qu'il vous a faittes; il faut que vostre vie soit conforme a la foy que vous avez receuë; il faut mettre vostre cœur au dessus des mensonges, et des illusions de la vie presente,

il

il faut perir a tout ce qui perit, et soupirer apres tout ce qui ne perit point. Si la verité nous affranchit, moins vous aurez de verité, et moins vous aurez de liberté, moins vous vivrez de la vie dont vous devez vivre, c'est a-dire une vie dégagée des sens, moins vous aurez part aux combats des Saints, et par consequent aux recompenses que Dieu leur a promises.

A luy seul Pere, Fils, et Saint Esprit, &c.

F I N.
